

REPRISE DE CIRCUL'ACTION

L'INDEMNITÉ CIRCULATION PORTÉE À 100€ EN 2026 ?



EXPLICATIONS

La CFDT, comme les autres organisations syndicales, a participé à la réunion «bilan et perspectives du programme circul'action» ce 8 janvier avec la direction de la SA Réseau.

© Freepik

Cette reprise des travaux avait été demandée par la CFDT à plusieurs reprises après une année 2025 bien trop timide sur le sujet. Des engagements ont été pris par l'entreprise, reprenant une grande partie des revendications portées par la CFDT. Parmi ceux-ci :

→ **LA REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE TECHNICITÉ :**

Cette indemnité, créée en 2022 et versée depuis 2023, est aujourd'hui d'un montant de **60€/mois**. La SA Réseau proposait de la fixer à **80€ en 2026** puis à **100€ en 2028**. Pour la CFDT, la reconnaissance due aux agents ne pouvait pas attendre 2 ans !

Après plusieurs étapes de négociation, la direction a cédé à nos revendications en maintenant toutefois un palier : l'indemnité sera augmentée de 20€ en janvier puis en octobre pour atteindre **100€ au dernier trimestre 2026**.

Cet échelonnement négocié est soumis à la condition que les organisations syndicales ne posent pas de préavis de grève sur le sujet, sinon la 2^{ème} revalorisation se ferait au mieux en 2027, plus probablement en 2028 . La CFDT choisit le gain pour les agents et engrange cette revalorisation : elle ne posera pas de préavis.

→ **LES AUTRES THÈMES :**

-Emplois et recrutements : L'effort de recrutement sera maintenu et des mesures particulières seront prises sur les périmètres en difficulté, avec plus de moyens donnés aux EIC voire aux UO concernés

-Formation : de nouveaux moyens dédiés à la formation et au perfectionnement seront mis en œuvre, y compris en nombre de postes de formateurs d'entreprise. L'accompagnement des nouveaux embauchés sera amélioré grâce à des attributions de tuteurs et moniteurs.

-Reconnaissance métiers : en plus de la revalorisation de l'indemnité, il est prévu un accès classe 5 simplifié pour les AC classe 4 expérimentés. Des travaux sur les parcours professionnels en grands centres seront aussi lancés .

-Pénibilité : le travail entamé sur le graissage et les leviers difficiles va continuer, tout comme celui sur les rythmes de travail. S'y ajouteront un volet QVT notamment sur l'environnement numérique des postes ainsi qu'un item particulier sur les métiers de l'encadrement

POUR LA CFDT SI LE PROGRAMME ANNONCÉ REPREND UNE PARTIE DE SON REVENDICATIF ET EST NÉCESSAIRE, IL DOIT ABSOLUMENT FAIRE L'OBJET D'UN AGENDA SOCIAL PRÉCIS ET NE PAS SE CONTENTER DE PROMESSES !

L'entreprise s'y engage et fixe des échéances avec des groupes de travail en mars, juin et novembre 2026. La CFDT s'y investira, comme toujours, en étant force de propositions. Elle portera la voix des agents des EIC .

